

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour Juillet 1960

Chers débutants, je pense que vous avez eu la grande joie d'entendre le « doux ronronnement » de l'extracteur. Avez-vous pris toutes les précautions utiles pour obtenir un miel absolument pur. On m'a montré dernièrement du miel suisse dans lequel nageaient quantité de résidus de cire et même... une patte d'abeille. Ça, c'est de la toute mauvaise réclame. L'apiculteur qui veut lancer du miel sur le marché doit absolument posséder un maturateur à trois treillis, laisser le miel « faire sa cuite » durant quelques jours, le brasser et enlever l'écume. La marchandise ainsi obtenue, logée dans d'attrayantes boîtes ou de beaux bidons a beaucoup plus de chance d'être vendue et à... un bon prix. Pour l'instant, les prix en vigueur sont ceux pratiqués en 1959. La première récolte étant moyenne à faible, voire même nulle, il n'y a pas lieu de s'alarmer et de vendre à tout prix. Répétons-le ! Soyez d'une minutieuse propreté dans la manutention de cette exquisite délicatesse qu'est le miel. Il faut que le miel suisse maintienne sa réputation à l'encontre des produits souvent étranges que l'importation nous offre. Faites-le contrôler, même dans les années de disette, pour que l'habitude se prenne chez le consommateur de ne demander que du « miel contrôlé ».

Précautions après la récolte : Après le prélèvement du miel, il est bon d'égaliser un peu la force des colonies, en prenant aux plus fortes des rayons de couvain prêt à éclore pour les donner aux faibles. Cette précaution est indispensable avec les petits essaims formés par progression. Il faut également s'assurer que toutes les familles possèdent leur reine ; les orphelines en reçoivent une ou sont réunies à d'autres. Il est inutile de vouloir introduire une reine dans une colonie sans jeunes abeilles ; mettez-y auparavant un cadre ou deux de couvain prêt à sortir. Le pillage est fort à craindre lorsque le miel manque au dehors et le rucher doit être surveillé et en bonnes conditions.

Apiculture pastorale : C'est aussitôt après l'extraction du miel de première récolte que se font les transports de ruches à la montagne ou dans les autres régions fournissant aux abeilles une seconde miellée. Le voyage doit se faire si possible de nuit, vu la température. Afin d'être bien en ordre, n'oubliez pas de solliciter de l'inspecteur des ruchers l'autorisation nécessaire.

Si la miellée d'été donne, il faut en profiter pour faire produire quelque cire aux abeilles. La provision de bâtisses n'est jamais trop forte dans un rucher bien tenu et le miel de seconde récolte ayant généralement moins de valeur sur le marché, il est naturel d'en consacrer une partie à la production de rayons qui trouveront leur emploi au printemps suivant. Pour obliger les abeilles à bâtir, on leur supprime une partie des rayons que l'on remplace par des cadres garnis de feuilles gaufrées. N'employez que la cire de bonne qualité et exposez durant quelques instants les feuilles au soleil avant de les introduire dans la ruche. Plus la saison s'avance, plus il devient difficile de faire construire et alors, il reste un seul moyen c'est de mettre la colonie complètement sur feuilles gaufrées, en nourrissant naturellement. Quand il n'y a pas de récolte, il est inutile de donner des cadres à bâtir ; lorsqu'il fait très chaud, ils s'effondrent et les abeilles les salissent ou les rongent.

Surveillance des colonies : Il y a deux choses à faire maintenant. Soignez vos essaims par un nourrissage qui leur permette de bien garnir le corps de ruche. Pour les primaires, il doit y avoir assez de couvain pour vous permettre de remplacer la vieille reine ou, en la supprimant, de faire élever une jeune majesté qui aura le temps (à condition que vous ne renvoyiez pas cette opération au Nouvel-An) de vous donner une jeune population qui passera bien l'hiver, fera votre orgueil au printemps prochain et surtout qui n'essaiera pas. La deuxième chose à faire au plus tôt, c'est : voir vos souches, si la fécondation de la jeune reine a eu lieu. Si vous négligez cette révision, vous risquez fort de collectionner des colonies bourdonneuses, sans aucune valeur à l'automne déjà et, à plus forte raison, au printemps prochain ! Comme il est encore temps de faire élever, procédez au plus tôt à cet examen ainsi qu'au remplacement des reines âgées de 3 ans et plus qui seront, en règle générale, des sans valeur l'année prochaine.

Si la miellée ne nous rend pas visite, il faudra, dès les derniers jours de juillet, songer au nourrissage stimulant d'été et, déjà me direz-vous, aux premiers préparatifs de la mise en hivernage. Faut-il s'en attrister ? Eh non ! La dernière chose que le véritable apiculteur perdra, c'est l'espoir. Il garde confiance dans les merveilleux et puissants retours que la nature et son Créateur lui réservent et il finit toujours, sinon à concurrencer les grands profiteurs de la finance, par trouver une source inépuisable de vraie joie dans les soins qu'il donne à ses abeilles.

Lentigny, solstice d'été.

F. Ridoux.